

NEWSLETTER N° 25

semaine du 13 au 19 mai



Édito du 19 mai 2024

LE SPECTRE DE LA GUERRE CIVILE RÔDE SUR L'ARCHIPEL



CERTES TOUT S'EST EFFONDRE... MAIS, COMPARAISON N'EST PAS RAISON

La Nouvelle-Calédonie vient de faire les gros titres de la presse nationale. L'archipel fait parler de lui car le spectre de la guerre civile rôde à nouveau. Une organisation fait en sorte de troubler gravement l'ordre public dans la capitale par l'intimidation et la terreur.

TOUT S'EST EFFONDRE, C'EST VRAI...

Les images de violence et de désolation qui défilent ravivent en nous, Calédoniens de naissance ou d'adoption, une profonde mélancolie, évoquant des souvenirs douloureux des années 80... Tout s'est effondré. C'était malheureusement inévitable, tôt ou tard cela devait arriver. Une paix extrêmement fragile s'était édiflée au fil des décennies passées sur le socle de deux aspirations diamétralement opposées. L'objectif prévalant à l'époque était de sortir d'une période d'extrême tension pour bâtir ensemble une nation, tracer un destin commun.

Si certains pensaient utiliser ce temps pour bâtir un pays dont les clés leur seraient remises à l'issue du processus d'autodétermination, d'autres espéraient que le souhait d'indépendance s'estomperait progressivement au fil des années grâce à l'intégration des Calédoniens d'origine mélanésienne dans la vie d'une société occidentale et moderne.

La jeunesse mélanésienne, en majorité, a été privée subitement, et comme confisquée, de son rêve d'héritage. Née après les accords de Nouméa de 1998, et donc après ceux de Matignon-Oudinot de 1988, cette génération s'est retrouvée face à une réalité implacable. L'indépendance, "promise" depuis des années, s'est heurtée brutalement à la dure réalité démocratique des résultats des élections, à trois reprises. Cela malgré un corps électoral "gelé" lors des référendums, avec une liste électorale spéciale de consultation, et en fin de compte, de violentes contestations des indépendantistes quant à la légitimité du dernier dénouement électoral. ' qui a vu s'éloigner définitivement l'idée d'une Nouvelle-Calédonie totalement indépendante.

MAIS, COMPARAISON N'EST PAS RAISON

Il est fallacieux de comparer les événements actuels à ceux de 1984 et 1987, qui avaient conduit aux accords de Matignon, puis de Nouméa. Il est courant d'entendre l'affirmation récurrente "Cela nous ramène 40 ans en arrière". C'est une erreur. La situation en 2024 n'est pas identique à celle de 1984. Depuis les accords de Matignon et de Nouméa, des avancées considérables ont été accomplies, malgré les persistantes inégalités sociales. La société calédonienne a connu une évolution significative. Aujourd'hui, on constate près de 15% de mariages mixtes, signalant une société métissée et la montée en puissance des cadres kanak, entre autres.

Dans les années 80, l'insurrection émanait principalement des tribus et des régions rurales, avec pour objectif affiché la récupération des terres. Depuis, la population de la Nouvelle-Calédonie s'est déplacée du nord vers la capitale, attirée par les opportunités d'emploi. Désormais, c'est à Nouméa et ses alentours que se concentrent les troubles, caractérisés par des actes de pillage et d'incendie.

Lors des débats à l'Assemblée, on a justement noté un décalage entre les réactions politiques avec la réalité du terrain... Ce qui est affligeant dans les médias, et pour une partie de la classe politique, c'est la réitération obstinée des schémas des décennies passées, figés dans une stagnation insensée. Une fidélité à l'irréel et à l'irresponsable !

La diatribe contre une France jugée colonialiste de nos jours s'avère une caricature grossière. Peu de colonies peuvent se vanter d'une telle souveraineté, avec des mouvements indépendantistes à la barre des institutions gouvernementales, du Congrès, et également des deux tiers des communes et de des provinces.

ÉDITOS DE LA SEMAINE

18 **Nouméa : Qu'est-ce qui a mis le feu aux poudres ?**

Cinq nuits d'émeutes, cinq morts et au mois 200 blessés : la Nouvelle-Calédonie traverse sa plus grave vague de violence depuis celle qui l'a déjà fortement divisée entre 1984 et 1988... [Lire la suite](#)

17 **Espaces scolaires : l'école c'est d'abord un bâti**

Chaque jour en Nouvelle-Calédonie, plus de 50 000 personnes fréquentent une école, un collège ou un lycée, des lieux consacrés aux enseignements et au partage des valeurs républicaines. L'école construit un espace commun d'apprentissage... [Lire la suite](#)

16 **La dépose des portables dès l'entrée au collège**

La France interdit déjà dans sa loi l'utilisation des smartphones dans l'enceinte des écoles et collèges, mais il appartient aujourd'hui aux établissements de définir les modalités pratiques du respect de cette loi... [Lire la suite](#)

15 **L'embrassement social en Calédonie : une fatalité ?**

Matignon a été alerté depuis plusieurs semaines sur la violence qui ne manquerait pas de surgir si les manifestants pacifiques des deux camps n'étaient pas entendus. Jusqu'ici, la ligne de défense de l'exécutif hexagonal n'a pas varié... [Lire la suite](#)

14 **Nuit de chaos : le Vice-recteur est injoignable**

La Nouvelle-Calédonie brûle et le Vice-recteur est injoignable. Les collègues de la communauté éducative se trouvent sans consignes rectorales ce matin du fait de l'absence de communication du Vice-recteur... [Lire la suite](#)

14 **Maitre auxiliaire : Comment postuler ?**

Le SNETAA et sa fédération vous conseillent et vous accompagnent dans vos démarches... [Lire la suite](#)

13 **Des établissements scolaires ont dû fermer aujourd'hui**

Seulement 30 % des élèves étaient présents aujourd'hui dans les lycées professionnels du Grand Nouméa. Vers 13 heures à leurs abords un attroupement de jeunes « cagoulés », ayant mis le feu à des pneus, et criant des slogans indépendantistes, ont rendu délétère l'ambiance sur les routes avoisinantes et dans les lycées... [Lire la suite](#)

13 **Personnel soumis à séjour en départ définitif**

L'objectif de l'édito est de rappeler les modalités de prise en charge financière et de présenter les formalités nécessaires à la constitution des dossiers de départ définitif ... [Lire la suite](#)

[Accédez à la Newsletter n° 25](#)



© Snetaa - Force Ouvrière

